

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE  
 \*\*\*\*\*  
 COOPERATION CAMEROUN - BANQUE  
 MONDIALE  
 \*\*\*\*\*  
 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME  
 DE L'EDUCATION AU CAMEROUN  
 \*\*\*\*\*  
 COMITE DE PILOTAGE  
 \*\*\*\*\*  
 UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION  
 \*\*\*\*\*



P 172885-PAREC  
 Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM  
 Don IDA N° D2910-CM  
 Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON  
 PEACE - WORK - FATHERLAND  
 \*\*\*\*\*  
 CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION  
 \*\*\*\*\*  
 CAMEROON EDUCATION REFORM  
 SUPPORT PROJECT  
 \*\*\*\*\*  
 STEERING COMMITTEE  
 \*\*\*\*\*  
 COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT  
 \*\*\*\*\*

*Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles*

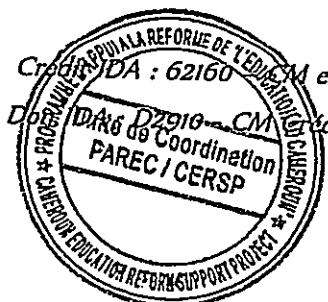
## DEMANDE DE COTATIONS

### DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE

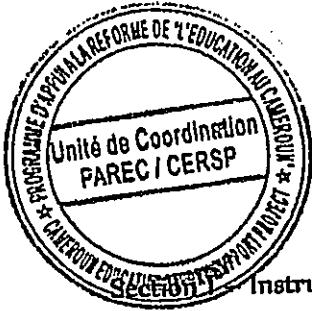
N°011/DC/PAREC/UFG/SPM/CSPM/SPM/07-2025

**DU 02/07/2025 RELATIVE À LA DÉFINITION DES CONDITIONS D'EXÉCUTION  
 D'UN CONTRAT-CADRE POUR LA FOURNITURE DES BILLETS D'AVION  
 DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PAREC**

FINANCEMENT: Crédit IDA : 62160-CM et  
 Don IDA N° D2910-CM Crédit IDA N° 67930-CM, Don GPE TF B4072



JUILLET 2025



## Table des Matières

### Instructions aux Soumissionnaires

<b>A. Introduction .....</b>	<b>3</b>
1. Dispositions générales.....	3
<b>B. Le Dossier de Demande de Cotations .....</b>	<b>3</b>
2. Contenu du Dossier.....	3
<b>C. Préparation des cotations .....</b>	<b>3</b>
3. Langue de l'offre .....	3
4. Documents constitutifs de l'offre .....	3
5. Cotations .....	3
6. Monnaies de l'offre.....	4
7. Délai de validité des cotations .....	4
<b>D. Dépôt des cotations.....</b>	<b>4</b>
8. Cachetage et marquage des offres .....	4
9. Date et heure limites de dépôt des offres.....	4
<b>E. Ouverture des plis et évaluation des offres .....</b>	<b>4</b>
10. Ouverture des plis par l'Acheteur .....	4
11. Evaluation et Comparaison des offres .....	4
<b>F. Attribution du Contrat-cadre.....</b>	<b>5</b>
12. Attribution du contrat-cadre.....	5
13. Notification de l'attribution du contrat-cadre .....	5
14. Signature du contrat-cadre.....	5
15. Corruption et manœuvres frauduleuses .....	6
<b>Section II – Lettre de Demande de Cotations .....</b>	<b>7</b>
<b>Section III – Modèles d'annexes .....</b>	<b>9</b>
1. Lettre de Cotation .....	9
2. Contrat-cadre.....	10
3. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le prestataire) .....	15
4. Description technique des prestations (Spécifications techniques) .....	17



## Section 1 - Instructions aux Soumissionnaires<sup>1</sup>

### A. Introduction

- 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

### B. Le Dossier de Demande de Cotations

#### 2. Contenu du Dossier

- 2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC) ;
  - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
  - (c) Modèle de Lettre de Cotation ;
  - (d) Modèle de Contrat-cadre ;
  - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations.
- 2.2 Le Prestataire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans la Demande de Cotations.

### C. Préparation des cotations

#### 3. Langue de l'offre

- 3.1 La cotation ainsi que toute correspondance la constituant, seront rédigées en français.

#### 4. Documents constitutifs de l'offre

- 4.1 La cotation présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants :
- (a) La lettre de cotation remplie, datée et signée ;
  - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif rempli, daté et signé ;
  - (c) Le Projet de Contrat-cadre rempli, daté et signé ;
  - (d) Les pièces administratives listées au point 5.4 ;
  - (e) Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (joindre les copies de la première page et de la page de signature du marché enregistré ainsi que le PV de réception correspondant). Le prestataire donnera dans son offre une liste de contacts que le client se réserve le droit de rencontrer, pour établir la véracité des renseignements fournis.

#### 5. Cotation

- 5.1 Le Prestataire précisera dans la lettre de cotation, le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. Hors Taxes (HT) ;
  - Et
  - b. Toutes Taxes Comprises (TTC).

<sup>1</sup> Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.



2 Le Prestataire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans la Demande de Cotations en indiquant pour chaque item, dans la ligne qui lui est réservée, les caractéristiques, les prix unitaires, le prix total et les délais des prestations qu'il se propose de réaliser, à la demande de l'Acheteur, en exécution du présent Contrat-cadre.

5.3 Le prestataire remplira et signera le projet de Contrat-cadre.

5.4 Autres : le Prestataire produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et comprenant les éléments suivants en cours de validité datant de moins de trois (03) mois : (i) l'attestation de non faillite; (ii)- l'attestation de conformité fiscale timbrée; (iii)- le certificat de non exclusion des marchés délivré par l'ARMP; (iv)-le registre de commerce; (v) l'attestation d'immatriculation timbrée; (vi)- l'attestation pour soumission de la CNPS; (vii)-l'attestation de domiciliation bancaire ; (viii) -la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années (2022-2024).

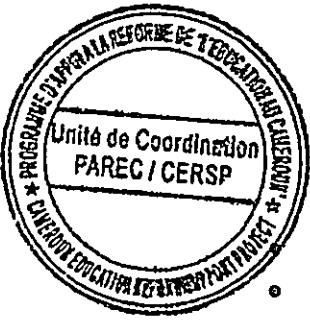
- |  |   |
|--|---|
| <b>6. Monnaies de l'offre</b><br><b>7. Délai de validité des cotations</b> | <b>6.1</b> Les prix seront libellés en Francs CFA.<br><b>7.1</b> Les cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. |
|--|---|

#### D. Dépôt des cotations

- |   |  |
|---|--|
| <b>8. Cachetage et marquage des offres</b>          | <b>8.1</b> Les soumissionnaires placeront l'original et six (06) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :<br>(a) destinée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations ; et<br>(b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations. |
| <b>9. Date et heure limites de dépôt des offres</b> | <b>9.1</b> Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations.  |

#### E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- |   |   |
|---|---|
| <b>10. Ouverture des plis par l'Acheteur</b>    | <b>10.1</b> L'Acheteur ouvrira les plis à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations.<br><b>10.2</b> L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. |
| <b>11. Evaluation et Comparaison des offres</b> | <b>11.1</b> L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :   |



- L'examen de la composition de l'offre suivant le point 4.1 ;
- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- Vérification a posteriori : suivant les critères de qualification et de véracité des références données par le prestataire :

Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de fourniture des billets d'avion d'un montant cumulé minimal de dix millions (10 000 000) de F CFA TTC ou un marché similaire d'égal montant au cours des trois (03) dernières années (2022-2024). Joindre les copies de la première page et de la page de signature du marché enregistré ainsi que les procès-verbaux de réception correspondants. Le prestataire donnera dans son offre une liste de contacts que le client se réserve le droit de rencontrer, pour établir la véracité des renseignements fournis.

NB :

- Le certificat de non exclusion des marchés délivré par l'ARMP est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entraînera l'élimination du soumissionnaire après le délai de 48h suivant l'ouverture des plis
- Les références de moins de cinq millions (5 000 000) F CFA TTC, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation et la comparaison des cotations.

F. Attribution du marché

- |   |             |  |
|---|-------------|--|
| <b>12. Attribution du contrat-cadre</b>                   | <b>12.1</b> | L'Acheteur attribuera le marché au Prestataire dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.<br><br>L'attribution ne sera définitive qu'après vérification des informations (références) données ci-dessus et après une séance de préparation du Contrat pour s'assurer que le prestataire a une parfaite connaissance de la consistance des prestations. |
| <b>13. Notification de l'attribution du contrat-cadre</b> | <b>13.1</b> | L'Acheteur notifiera par écrit, le Prestataire de l'attribution du Contrat-cadre. Ce contrat-cadre sera notifié par ordre de service de démarrage des prestations, invitant le Prestataire à exécuter les prestations dans les conditions de la lettre de Demande de Cotations.  |
| <b>14. Signature du contrat-cadre</b>                     | <b>14.1</b> | Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le contrat-cadre et le renverra au Prestataire.   |



et 15.1 Le personnel de l'Acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.
- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même prestataire sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.



## Secteur II - Lettre de Demande de Cotations

Réf/011/DS/SPREC/07/.../SPM/SPM/07-2025

Yaoundé le 02 Juillet 2025

Le Coordonnateur Général

À

Madame / Monsieur le Directeur Général des

- **PRIVILEGES VOYAGES**  
B.P : 15 987 – Yaoundé  
Tel : (+237) 699 68 07 45  
e-mail : privilegesvoyages@yahoo.fr
- **PLAISIR VOYAGE**  
B.P : 6 128 – Yaoundé  
Tel : 679 720 509  
e-mail : plaisirvoyage@yahoo.com
- **MIRAGES VOYAGES Sarl**  
B.P : 1 862 – Yaoundé  
Tel : (+237) 655 591 310
- **SINERGY TRAVEL BUSINESS Sarl**  
B.P : 480 - Yaoundé  
Tel : (+237) 670 11 13 49  
e-mail : sinergy335travel@gmail.com
- **EMERAUDE TRAVEL**  
Tel : 698 70 81 29
- **B & C AGENCY GLOBAL SERVICE**  
Tel : (+237) 697 45 30 83  
e-mail : christelle.chekam@bctravelagency.cm

Objet : Définition des conditions d'exécution d'un Contrat-cadre pour la fourniture des billets d'avion dans le cadre des activités du PAREC

Madame / Monsieur,

1. L'Etat du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat-cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.

2. Les prestations objet de la présente Demande de Cotations consisteront en la fourniture par un Contrat-cadre, des billets d'avion à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.
3. Pour les besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès la notification de l'expression des besoins du PAREC.
4. Ce contrat est exécuté pendant douze (12) mois, tant que le prestataire donne satisfaction.
5. Les Prestataires intéressés sont invités à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés / intéressés, justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des billets d'avion.
6. Les cotations doivent être déposées en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à la *l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (+237) 243 00 66 75* au plus tard le 01 août 2025 à 14 heures précises, heure locale, et contenant la mention :
 

**« DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°011/DC/PAREC/LUCG/CSPM/SPM/07-2025, DU 02/07/2025  
RELATIVE À LA DÉFINITION DES CONDITIONS D'EXÉCUTION D'UN CONTRAT-CADRE POUR  
LA FOURNITURE DES BILLETS D'AVION DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PAREC »**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT DES OFFRES**
7. Les cotations resteront valides pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour leur remise.
8. L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le 01 août 2025 à 15 heures précises dans la Salle des réunions de *l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75*, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés s'ils le souhaitent.
9. Le Contrat-cadre sera attribué au Prestataire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et évaluée la moins disante.

*NB : Le Prestataire retenu sera invité à une séance de travail au cours de laquelle lui seront expliquées les modalités de gestion du Contrat-cadre (livraison, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties.*

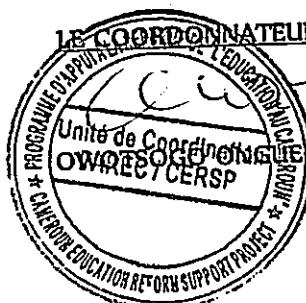
Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

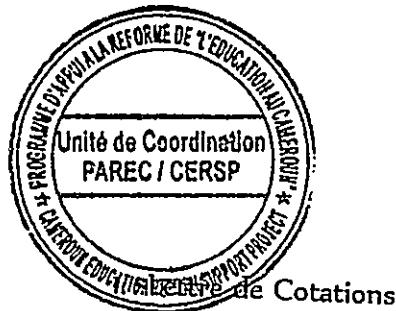
Veuillez agréer, *Mesdames, Messieurs*, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : Un Dossier de Cotations

Ampliations

- CHRONO
- ARCHIVE
- AFFICHAGE





### Section III

de Cotations

Date : \_\_\_\_\_

Demande de cotations N°011/DC/PAREC/UCC/CSPM/SPM/07-2025 du 02/07/2025

A Monsieur le Coordonnateur Général du PAREC

Monsieur,

Après avoir examiné la Demande de Cotations dont nous accusons réception, nous, soussignés, proposons de fournir des billets d'avion à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, conformément à ladite Demande et pour la somme de \_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettres) hors TVA et de \_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettre) toutes taxes comprises ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif dans un délai de \_\_\_\_\_ heures après notification de chaque commande émise pendant la période de douze (12) mois que couvre le Contrat-cadre. Cette période court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage des prestations du Contrat-cadre.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de \_\_\_\_\_ jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations.

En attendant qu'un Contrat-cadre en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du Contrat-cadre constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Le \_\_\_\_\_

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_



## 2. Contrat-cadre

Le présent Contrat cadre est conclu entre le Programme d'Appui à la Réforme de L'Education au Cameroun (PAREC), située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75, représenté par son Coordonnateur Général, ci-après désigné « L'Acheteur » ; d'une part ;

Et  
L'Entreprise....., représentée par son Directeur, ci-après désignée « le Prestataire » ; d'autre part ;

ATTENDU que :

- 1) L'Acheteur désire que le Prestataire lui fournisse les billets d'avion au fur et à mesure qu'il en exprime le besoin.
- 2) L'Acheteur a accepté son offre pour la fourniture desdits billets d'avion, conformément aux modalités stipulées dans le présent Contrat-cadre.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

### *1. Eléments constitutifs du Contrat-Cadre :*

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du contrat cadre :

- a. Le présent Contrat-cadre ;
- b. La soumission du Prestataire et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires de la consultation ;
- c. La Demande de Cotations ;
- d. Le Bordereau des prix unitaires présenté par le Prestataire.

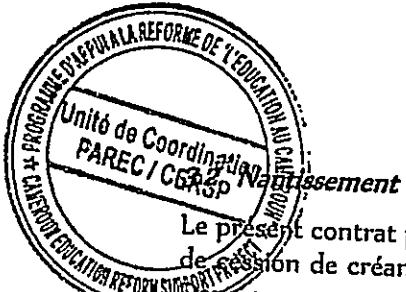
### *2. Obligations des parties :*

Le Prestataire convient d'exécuter les commandes et à remédier aux défauts et insuffisances des prestations conformément aux stipulations du présent Contrat-cadre, en contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur. » et le conclure par « Le PAREC convient de son côté de payer au Prestataire en Francs CFA, les fournitures listées dans le Contrat-cadre, conformément aux tarifs de l'offre validée.

### *3. Définitions et attributions :*

#### *3.1. Définitions générales*

- Le Maître d'ouvrage délégué est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- L'Autorité Contractante (AC) est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- Le Chef de service du marché est le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC ;
- L'ingénieur du Contrat-cadre est le Comptable Matières du PAREC ;
- Le Prestataire est cocontractant.



Le présent contrat peut être donné en nantissement, sous réserve de toute forme de session de créance.

Dans ce cas :

- L'Autorité Contractante est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- L'organisme chargé du paiement est la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Le Responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent contrat cadre est le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC.

#### *4. Modalités de paiement*

Les paiements seront effectués en Francs CFA par le client sur présentation de la liasse de la dépense actualisée comprenant :

- *Une facture timbrée suivant la réglementation en vigueur représentant les montants Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises ;*
- *Le contrat-cadre signé par les parties et enregistré ;*
- *L'Avis d'imposition des retenues à la source ;*
- *Un bordereau de livraison dûment signé par le Client ;*
- *Un (01) exemplaire du procès-verbal de réception des fournitures ;*
- *Le dossier fiscal à jour ;*
- *Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) datant de moins de 12 mois.*
- ✓ *Les règlements seront effectués par virement bancaire, dans un délai maximum de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt du dossier de paiement complet au secrétariat du Coordonnateur Général du PAREC, dans le cadre du crédit IDA n° 62160 – CM, au compte \_\_\_\_\_ du prestataire ci-après indiqué :*

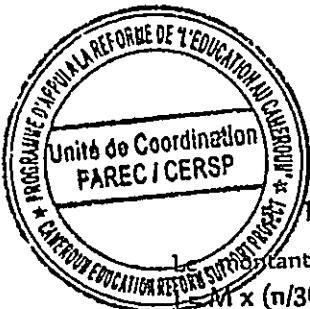
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE	CODE SWIFT	INTITULE DU COMPTE

Le montant total cumulé des commandes passées au terme du présent Contrat-cadre ne saurait être supérieur à 20 000 000 (vingt millions) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Les sont effectués dans un délai maximum de soixante (60) jours.

Les prix unitaires fixés et validés dans le bordereau en annexe au présent contrat cadre sont fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Le Prestataire exécute les services conformément à son offre et au présent contrat-cadre.



#### Les intérêts moratoires :

Le montant des intérêts moratoires est calculé par application de la formule suivante :  $M \times (n/360) \times i$  dans laquelle :

M = montant HTVA des sommes dues au titulaire ;

n = nombre de jours calendaires de retard, évalué suivant les modalités fixées au paragraphe précédent ;

i = taux des intérêts moratoires est, pour les paiements en FCFA, le taux d'intervention sur les appels d'offres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), majoré d'un (!) point ; ou, pour les paiements à effectuer en une monnaie autre que le franc CFA, le taux d'escompte pratiqué par la Banque d'émission de cette monnaie, majorée de 0,5 point.

#### 6. Modalités d'exécution :

- 6.1 Le présent Contrat-cadre s'exécutera à la commande. Le Projet adresse une liste de besoins au Prestataire. Celui-ci établit une facture proforma (devis) qu'il envoie au PAREC pour validation et signature du Bon de Commande avant démarrage de la prestation. Après exécution de la prestation, un procès-verbal de réception est établi et signé par toutes les parties.

- 6.2 Durée d'exécution de la prestation : Le présent Contrat-cadre est signé pour une durée de douze (12) mois.

- 6.3 Lieu de livraison des documents : les fournitures seront livrées à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

- 6.4. Délai d'exécution / livraison des prestations : Pour les besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures au maximum, dès réception de la demande d'expression des besoins du PAREC.

- 6.5 Domicile du Prestataire : le Prestataire fait élection de domicile à.....

#### 7. Différends et Litiges :

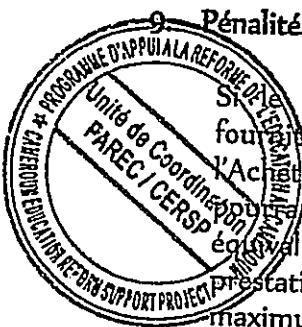
Le Client et le Prestataire feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre du présent contrat-cadre.

Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Prestataire ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

Le présent Contrat-cadre est soumis aux lois et règlements en vigueur au Cameroun.

#### 8. Résiliation du Contrat-cadre

- 8.1 Le présent Contrat-cadre sera résilié dans les conditions et formes prévues dans les directives de la Banque Mondiale et aux dispositions de l'article 182 du Code des Marchés Publics en vigueur.



### 9. Pénalités de retard :

Prestataire manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures, prévus dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le contrat-cadre, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du contrat-cadre, à titre de pénalités, une somme équivalente au pourcentage précisé ci-dessous du prix, livraison faite, des prestations en retard, pour chaque semaine de retard, jusqu'à un montant maximum de 10 % du prix desdites fournitures. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du contrat-cadre.  
Le taux applicable : 1/2000<sup>ème</sup> du prix total du marché par jour calendrier de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel. 1/1000<sup>ème</sup> du prix total du marché par jour calendrier de retard au-delà du trentième jour.

### 10. Commission de réception

La commission de réception est composée des membres ci-après et devra se prononcer sur la réception des prestations.

- Le Maître d'ouvrage délégué ou son représentant \_\_\_\_\_ Président ;
- Le Responsable Administratif et Financier ou son représentant \_\_\_\_\_ Membre ;
- Le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC \_\_\_\_\_ Membre ;
- Le Comptable Matières du PAREC \_\_\_\_\_ Rapporteur ;
- Le Prestataire ou son représentant \_\_\_\_\_ Membre ;
- Le représentant du MINMAP \_\_\_\_\_ Observateur.

La Commission de réception s'assurera que les fournitures remplissent les conditions du présent contrat-cadre, conformément à la Demande de Cotations.

Elle dressera un procès-verbal de réception en trois (03) exemplaires dont un sera remis au Prestataire pour joindre à ses factures dans le cadre de leur paiement.

### 11. Timbre et enregistrement :

Sept (07) exemplaires originaux du présent Contrat-cadre sont à timbrer et à enregistrer par les soins et au frais du Prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

### 12. Validité et entrée en vigueur du Contrat-cadre :

Le présent Contrat-cadre ne sera valide qu'après sa signature par le Coordonnateur Général du PAREC et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Prestataire.



14

Annexes : (A) le bordereau des prix unitaires et (B) l'offre du Prestataire seront en annexe au présent Contrat-cadre et en seront parties intégrantes.

Les parties ont signé le Contrat-cadre en conformité avec les lois et règlements de la République du Cameroun, le jour, mois et année mentionnés ci-dessous.

**LE PRESTATAIRE**

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**LE COORDONNATEUR GENERAL**

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

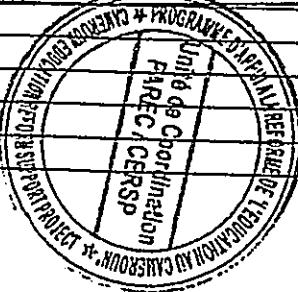
**PROGRAMME D'APPLI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)**

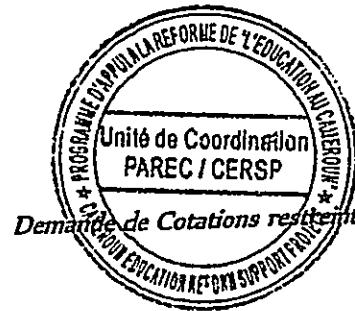
Demande de Cotations restreinte N°01/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2025 du 02/07/2025

Date et heure limite de remise des offres : 01/08/2025 à 14h, heure locale

**3. Bordereau Descriptif et Quantitatif (A remplir par le Prestataire)**

Nº	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES	QUANTITE	PRIX UNITAIRE		PRIX TOTAL	LIVRAISON	
				En chiffres	En lettres		DELAI PROPOSE	LIEU DE LIVRAISON
01	Achat de billet Nsimalen-Garoua-Nsimalen		01					
02	Achat de billet Nsimalen-Ngaoundéré-Nsimalen		01					
03	Achat de billet Nsimalen-Maroua-Nsimalen		01					
04	Achat de billet Nsimalen-Douala-Nsimalen		01					
05	Achat de billet Nsimalen-Bafoussam-Nsimalen		01					
06	Achat de billet Nsimalen-Garoua		01					
07	Achat de billet Nsimalen-Ngaoundéré		01					
08	Achat de billet Nsimalen-Maroua		01					
09	Achat de billet Nsimalen-Douala		01					
10	Achat de billet Nsimalen-Bafoussam		01					
11	Achat de billet Maroua -Garoua		01					
12	Achat de billet Maroua -Ngaoundéré		01					
13	Achat de billet Maroua - Ngaoundéré		01					
14	Achat de billet Maroua - Douala		01					
15	Achat de billet Maroua -Bafoussam		01					
16	Achat de billet Ngaoundéré - Douala		01					
17	Achat de billet Ngaoundéré – Bafoussam		01					
18	Achat de billet Ngaoundéré - Garoua		01					
19	Achat de billet Garoua - Douala		01					
20	Achat de billet Garoua – Bafoussam		01					
				Montant HT				
				Montant TVA				
				Montant AIR				
				Montant NAP				
				Montant Total TTC				





Unité de Coordination  
PAREC / CERSP

Demande de Cotations restante N°011/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2025 du 02/07/2025

Date et heure limite de remise des offres : 01/08/2025 à 14h, heure locale

## 1. Description technique des prestations (Spécifications techniques)

### - Description technique des Prestations

N°	DESIGNATION	QUANTITE	CATEGORIE / CLASSE	LIVRAISON	
				Délai	Lieu
01	Achat de billet Nsimalen-Garoua-Nsimalen	01	CLASSE ECONOMIQUE	48 heures	UCG du PAREC / YAOUNDE
02	Achat de billet Nsimalen-Ngaoundéré-Nsimalen	01			
03	Achat de billet Nsimalen-Maroua-Nsimalen	01			
04	Achat de billet Nsimalen-Douala-Nsimalen	01			
05	Achat de billet Nsimalen-Bafoussam-Nsimalen	01			
06	Achat de billet Nsimalen-Garoua	01			
07	Achat de billet Nsimalen-Ngaoundéré	01			
08	Achat de billet Nsimalen-Maroua	01			
09	Achat de billet Nsimalen-Douala	01			
10	Achat de billet Nsimalen-Bafoussam	01			
11	Achat de billet Maroua -Garoua	01			
12	Achat de billet Maroua -Ngaoundéré	01			
13	Achat de billet Maroua - Ngaoundéré	01			
14	Achat de billet Maroua - Douala	01			
15	Achat de billet Maroua -Bafoussam	01			
16	Achat de billet Ngaoundéré - Douala	01			
17	Achat de billet Ngaoundéré – Bafoussam	01			
18	Achat de billet Ngaoundéré - Garoua	01			
19	Achat de billet Garoua - Douala	01			
20	Achat de billet Garoua – Bafoussam	01			

- NB : 1) les spécifications de la présente Demande de Cotations sont à titre indicatifs et pourront être améliorées au besoin ;  
 2) Pour les premiers besoins de la commande, la prestation se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification à la demande du PAREC.



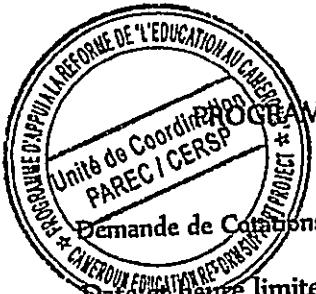
## LISTE DES STRUCTURES CONSULTEES

La présente Demande de Cotations est adressée aux structures suivantes inscrites dans le fichier des fournisseurs du PAREC.

La présente Demande de Cotations est adressée aux prestataires inscrits sur la liste restreinte suivante :

N°	STRUCTURES	ADRESSES
1	PRIVILEGES VOYAGES	Tel : (+237) 699 68 07 45 e-mail : privilegesvoyages@yahoo.fr B.P : 15 987 – Yaoundé
2	PLAISIR VOYAGE	B.P : 6 128 – Yaoundé Tel : 679 720 509 e-mail : plaisirvoyage@yahoo.com
3	MIRAGES VOYAGES Sarl	B.P : 1 862 – Yaoundé Tel : (+237) 655 591 310
4	SINERGY TRAVEL BUSINESS Sarl	Tel : (+237) 670 11 13 49 B.P : 480 - Yaoundé e-mail : sinergy335travel@gmail.com
5	EMERAUDE TRAVEL	Tel : (+237) 698 70 81 29
6	B & C AGENCY GLOBAL SERVICE	Tel : (+237) 697 45 30 83 e-mail : christelle.chekam@bctravelagency.cm

Toutefois, les Structures ne figurant pas sur cette liste et qui possèdent des capacités requises, sont aussi admises à soumissionner.



**PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)**

Demande de Cotations Restreinte N°01/DC/PAREC/Ucg/CSPM/SPM/07-2025 du 02/07/2025

Date et heure limite de remise des cotations : 01/08/2025 à 14h

Date et heure limite d'ouverture des plis : 01/08/2025 à 15 heures

Lieu d'ouverture : UCG / PAREC Yaoundé

**4 – Tableau de comparaison des cotations**

No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Unitaire TTC et HT	Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu			
1.									
2.									
3.									
4.									

Membres de la Commission :

*Nom*

*Fonction*

*Signature*